

LETTRE No. 16.

G. W. CASS, Ecr, New-York.

Montréal, 7 août 1872.

CHER MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 1er juillet, vous donnant un compte rendu détaillé, jusqu'à cette date de tous les événements et de mes démarches relativement au chemin de fer canadien du Pacifique. Vous n'avez pas accusé réception de cette lettre, mais je présume qu'elle vous est parvenue en main propre. Toutefois la question que je vous posais est demeurée sans réponse et je viens maintenant vous informer du progrès qu'ont fait les négociations depuis la date de ma dernière lettre.

La ligne de conduite que j'ai adoptée m'a bien servi. La puissante influence française que j'ai réussi à obtenir a été suffisante pour contrôler les élections, et dès que le gouvernement a acquis la conviction du fait qu'il ne voulait pas admettre d'abord, il est entré en négociation avec moi. Il n'est pas nécessaire d'énumérer les différentes phases des négociations, mais le résultat est qu'hier nous avons signé un arrangement en vertu duquel, vu certaines conditions de l'acte du Parlement, savoir : \$30,000,000 en argent et 50 millions d'acres de terre, avec tous les autres avantages et privilèges qui peuvent être donnés en vertu du dit acte, et il promet de faire tout en son pouvoir pour aider et encourager la compagnie pendant la durée des travaux.

Le contrat final devra être signé dans six semaines de cette date et peut-être avant.

Nos adversaires auront la plus petite partie du capital-actions; ils nous regardent avec jalousie et rancune à cause de leur défaite, et à cause de cela le gouvernement est obligé de stipuler que nul étranger ne pourra se trouver au nombre des actionnaires, afin d'éviter qu'on nous accuse encore de vouloir nous vendre au Pacifique du Nord et à l'influence étrangère. Les actions souscrites par vous et vos autres amis des Etats-Unis devront être en mon nom pendant quelque temps.

Nous aurons \$6,000,000 du capital-actions sur le total du capital de \$10,000,000.

Je vous demande de nouveau si les personnes consentent encore à prendre le montant réduit du capital actions dans les mêmes proportions que les montants qu'ils ont d'abord souscrits.

Je vous les offre d'abord comme il est de mon devoir de le faire, mais il y a bien des gens qui veulent en avoir. 10 pour 100 sur les montants souscrits devront être versés entre les mains du gouvernement comme garantie, mais seront remboursés, je pense, aussitôt que l'ouvrage sera en pleine opération. Les dépenses encourues pour amener l'affaire au point où elle est ont été considérables : j'ai déjà déboursé environ \$250,000, et il me restera à verser \$50,000 avant la fin de ce mois ; je ne sais même pas si cela suffira, mais je l'espère.

Sans doute tout cela devra être payé par les souscripteurs aux 6.000.000 du capital-actions. Si vous jugez à propos de continuer la souscription, j'irai à New-York vers la fin de ce mois pour m'entendre sur les détails avec vous. Veuillez répondre aussitôt qu'il vous conviendra.

Je suis tout à vous,

(Signé) HUGH ALLAN.

LETTRE No. 17.

Montréal, 16 septembre 1872.

Cher M. McMullen,

Je voulais convoquer pour ce temps-ci une assemblée à New-York, pour voir ce que nos amis de là bas étaient disposés à faire, mais aujourd'hui j'ai reçu une lettre du général Cass m'apprenant qu'il quitte New-York pour Chicago, où il doit rejoindre M. Ogden, et tous deux partiront pour Puget Sound. Ils disent qu'aucune assemblée ne peut être tenue avant le 15 novembre, ce qui ne me convient pas du tout.

Je pense que dans dix jours, ou à peu près, le contrat sera signé, et je désirerais immédiatement après m'embarquer pour l'Angleterre, afin d'obtenir l'argent nécessaire pour conti-